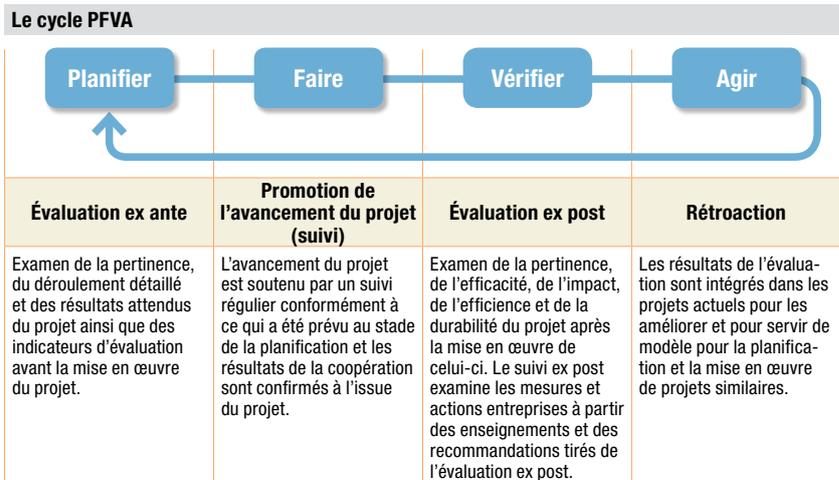


Évaluation des opérations

La JICA utilise le cycle Planifier-Faire-Vérifier-Agir (PFVA) pour procéder à l'évaluation des projets et programmes, notamment de coopération technique, de prêts ou de dons. La JICA se sert d'un cadre d'évaluation et de suivi commun qui couvre les stades précédant et suivant l'exécution, l'exécution et la rétroaction, tout en intégrant les caractéristiques de chaque instrument d'aide, telles que la durée de l'aide et le délai prévu pour obtenir les résultats escomptés.

En conduisant une évaluation tout au long du cycle PFVA, la JICA entend améliorer les résultats de développement de ses opérations.



● Caractéristiques des évaluations de la JICA

1. Les différentes étapes de l'évaluation du cycle PFVA

[→ voir la figure ci-dessus]

2. Des méthodologies et des critères cohérents pour les trois instruments d'aide

La JICA vise à réaliser des évaluations et à utiliser les résultats en se basant sur un cadre cohérent et une méthode d'évaluation standard, tout en prenant en considération les caractéristiques de chaque dispositif d'aide.

Par exemple, la JICA conduit le suivi et l'évaluation selon le cycle PFVA, conformément aux critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en tant que critères internationaux d'évaluation de l'APD. Les résultats des évaluations sont publiés selon un système de notation établi par la JICA.

Perspectives d'évaluation utilisant les critères du CAD pour l'évaluation de l'aide au développement

Pertinence	Mesure dans laquelle l'activité d'aide correspond aux priorités et aux politiques du groupe cible, du bénéficiaire et du bailleur de fonds. Est-ce que l'objectif des activités d'aide correspond aux besoins des bénéficiaires ? Est-ce que les activités et les extrants du programme correspondent à l'objectif global et ont-ils participé à la réalisation des objectifs spécifiques ?
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs du programme ou projet ont été atteints.
Impact	Effets positifs et négatifs du projet. Cela comprend les effets directs et indirects ainsi que les effets intentionnels ou non intentionnels.
Efficience	Mesure les extrants en fonction des intrants pour déterminer si les ressources sont converties en résultats de façon économe.
Durabilité	Mesure si les avantages du projet sont susceptibles de se poursuivre après son achèvement.

3. Analyse globale et intersectorielle à travers l'évaluation thématique

La JICA conduit des évaluations thématiques en sélectionnant certains critères tels que le type de problèmes, le secteur et les

modalités de l'aide. Les évaluations des projets relevant de la même catégorie sont ensuite analysées et examinées de manière exhaustive.

En sélectionnant des projets en fonction d'un thème spécifique et en les évaluant selon des perspectives différant des évaluations traditionnelles, les évaluations thématiques sont conçues pour fournir des recommandations et des enseignements liés à chaque thème. Elles sont également conduites dans une perspective de développement des méthodes d'évaluation, notamment des nouveaux modes d'évaluation des programmes de coopération.

4. Garantir l'objectivité et la transparence

La JICA réalise des évaluations externes dans le cadre des évaluations ex post qui nécessitent une vérification objective des résultats de l'exécution des projets. L'évaluation est réalisée par un tiers extérieur garantissant un jugement objectif lorsque les projets dépassent une certaine taille. Par ailleurs, les résultats des évaluations ex post sont mis en ligne sur le site internet de la JICA afin de garantir leur transparence.

Enfin, afin d'améliorer la qualité des évaluations, des conseils sur le cadre, la structure et les méthodes de l'évaluation sont fournis par le Comité consultatif sur les évaluations, constitué d'experts extérieurs à la JICA.

5. Utilisation des résultats d'évaluation, maintien et amélioration de la qualité

L'objectif des évaluations de projets de la JICA comprend l'amélioration de la qualité des phases « Planifier » et « Faire » du cycle PFVA en utilisant les résultats d'évaluation lors de la prochaine phase « Agir », ce que l'on appelle aussi « rétroaction ». Pour y parvenir, la JICA travaille constamment à maintenir et améliorer la qualité de ses évaluations.

La JICA utilise les recommandations, les enseignements, les analyses intersectorielles et les évaluations thématiques pour améliorer constamment ses stratégies de coopération, notamment les programmes de coopération et les lignes directrices thématiques, et pour améliorer ses projets et programmes.